# Appel au rationnement de l’énergie fossile

Le dernier rapport du GIEC vient de paraître, avant même que ne reviennent les hirondelles. Annonce-t-il pour autant le printemps ? Rien n’est moins sûr. Il répète qu’il faut agir et agir vite et fort, « immédiatement car dans trois ans il sera trop tard ».. Mais comment le faire ? Trente ans qu’on tourne autour du pot, qu’on décrit de belles stratégies qui ne se réalisent jamais, qu’on s’engage la main sur le cœur sur des objectifs suffisamment lointains pour que personne ne soit responsable de leur non-respect, qu’on prend prétexte de l’inaction des « autres » pour justifier la nôtre.

Poser dans les trois ans à venir des actes décisifs. Chiche.

La question est très simple : notre responsabilité découle des émissions de gaz à effet de serre associées à notre mode de vie, à nos consommations, que ces émissions se produisent ou non sur notre territoire et sur le territoire européen. Plus de 40 % d’entre elles sont aujourd’hui émises hors d’Europe. Pour respecter nos engagements internationaux, qui ne sont que le reflet de notre responsabilité à l’égard de la planète et des générations futures, nous devons réduire d’ici 2050 ces émissions de 6 % par an et nous y mettre dès l’an prochain. Le roi est nu. Le reste est de la littérature.

Cette exigence d’un plafond d’émissions a un nom : le rationnement. Imposons-nous ce rationnement par referendum. Notre démarche fera rapidement tache d’huile en Europe et dans le monde entier, tout simplement parce qu’au lieu d’incriminer les Chinois, les Saoudiens, les Indiens ou les Japonais pour leurs émissions de gaz à effet de serre découlant de ce qu’ils produisent pour nous, nous assumons pleinement nos responsabilités et nous demandons aux autres de faire de même.

Qui dit rationnement dit répartition de la rareté. Celle-ci doit être juste. Répartissons équitablement l’effort entre les citoyens en leur allouant à chacun le même quota d’émissions ; et que les plus frugaux tirent bénéfice de leurs efforts en vendant, à un prix de plus en plus élevé au fur et à mesure que les quotas se réduiront, leurs excédents à ceux qui choisiront de s’exonérer de ces efforts.

Donnez-moi un levier et je soulèverai le monde disait Archimède. Le voilà ce levier, aux mains du véritable patron, le citoyen et le consommateur. Car les producteurs devront chaque année apurer leur compte carbone, en ayant imputé à leurs clients autant d’unités de carbone qu’il leur en a fallu pour élaborer leurs produits. Le gaz à effet de serre devient une monnaie à part entière, allouée chaque année en quantité finie comme au Monopoly. Plus besoin d’une taxe carbone aux frontières, dont la compatibilité avec les règles de l’OMC est douteuse et qui n’a pas pour objectif de réduire sérieusement les émissions ; mais à la place l’obligation de traçabilité des émissions de chaque filière, comme on le fait pour la TVA.

Candidats à la magistrature suprême, la parole est à vous. Êtes-vous prêts à organiser ce rationnement et à le soumettre à referendum ? Ou attendez-vous pour agir de façon responsable que le énième rapport du GIEC nous dise que c’est trop tard ? Dans trois ans !!!

Signataires : Pierre Calame, Armel Prieur, Dominique Billy, Francine Depras, Kristina Hakala, Jean-Yves Pineau, Patrick Viveret, Richard Petris, Robert Jestin, Corinne Lepage, Jean-Michel Servet (IHEID Genève), Magalie Viallon, Pierre Caro, Denis Bonnelle, Hervé Chaygneaud-Dupuy, Anne Laroutis, Philippe Vachette, Michel Cucchi (directeur d’hôpital), François Brun, Alain Duez, Laurent Roché-Saucier (consultant), Yves Ardourel (cofondateur de l'association FReDD), Gérard Blanc, Françoise Astier, Frédéric Dohet, Richard Herbach, Laurent Zibell, François Bernard (trésorier e-graine), Annabelle Brunet, François Ledoux, Yannick Derrien, Xavier Guyon, Valérie Cohen, Hervé Cellard